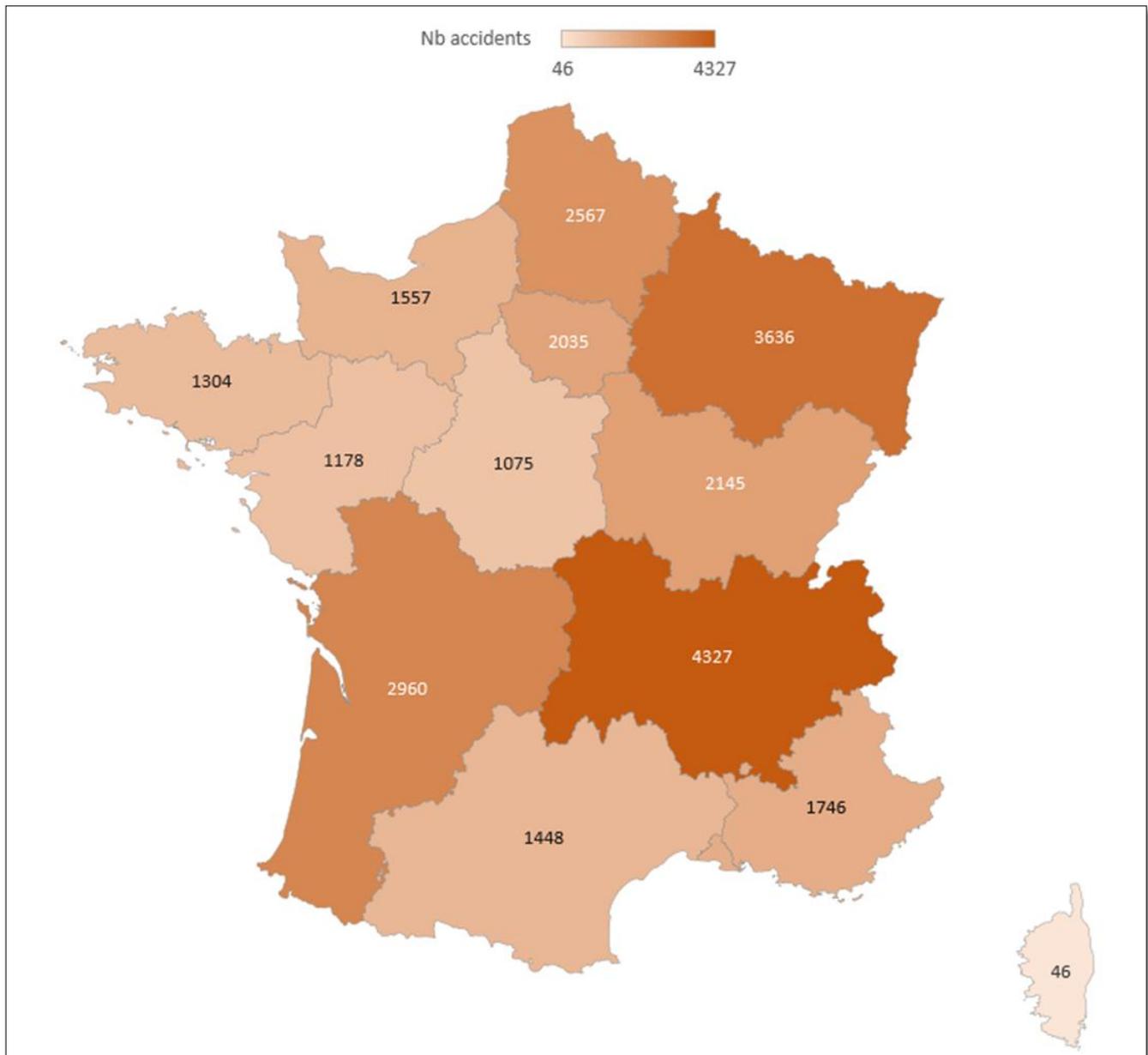


Répartition (géographique) des accidents industriels

La base de données ARIA sur les accidents technologiques recense entre le 1^{er} janvier 1992 et le 31 décembre 2016, 26 271 événements dans des établissements industriels français. Cet échantillon de taille importante permet de donner quelques tendances sur l'exposition des territoires (régions, départements) vis-à-vis du risque industriel.

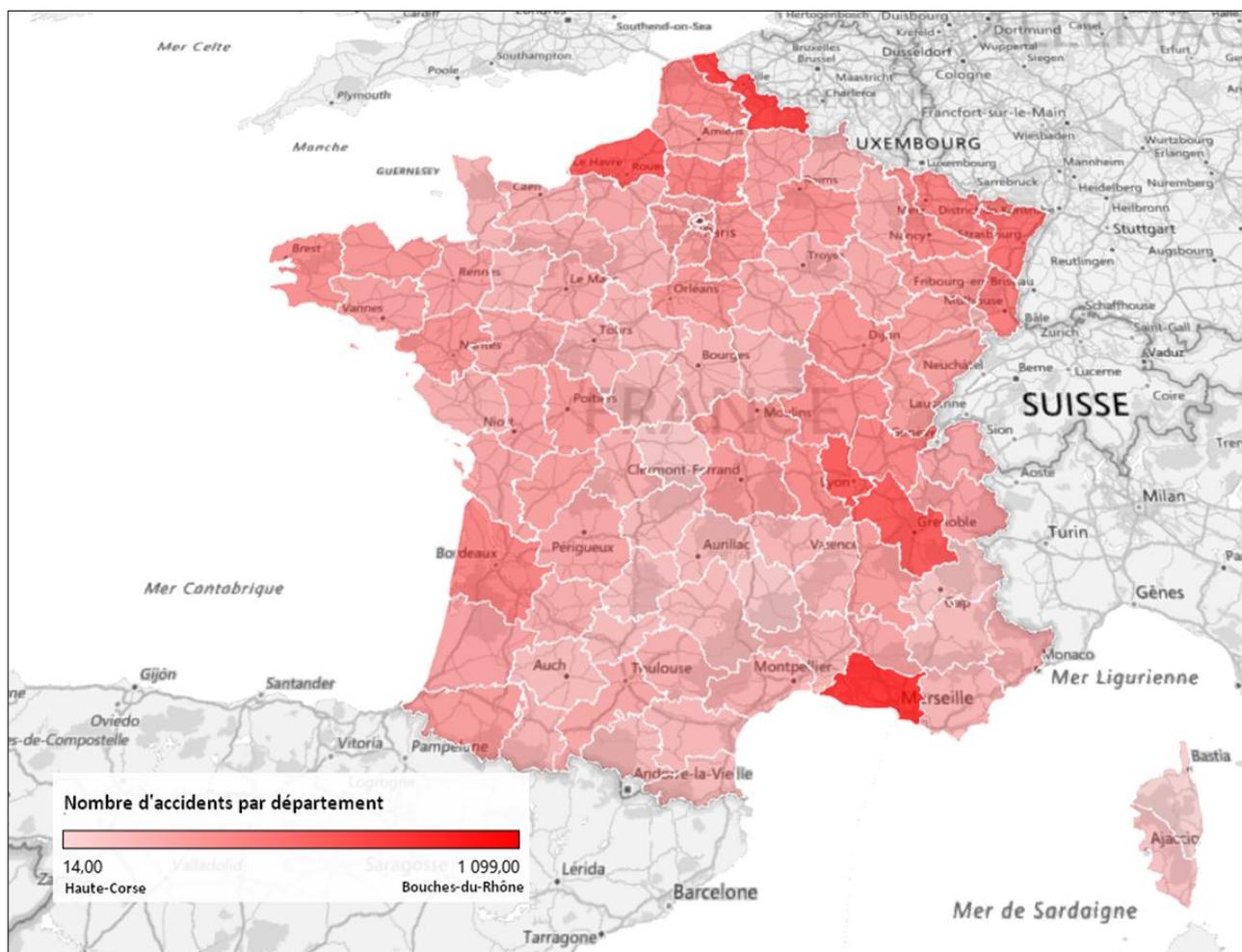
Répartition des accidents par régions



Les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) comptabilisent 206 accidents (Cf. tableau en page 2).

La répartition du nombre d'accidents par région est assez cohérente avec le nombre d'établissements Seveso présents dans chacune d'elles. Par exemple, parmi les régions à forte densité de sites Seveso, figurent la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 182 sites Seveso (Haut et Bas), la région Grand Est avec 164 sites, la région Nouvelle Aquitaine avec 167 sites, la région des Hauts de France avec 163 sites. A contrario, la région du Centre Val de Loire ne dispose que de 76 sites Seveso, les Pays de la Loire 57, la Bretagne 52, la Corse 11.

Répartition des accidents par départements



La répartition des accidents suit comme pour les régions, la densité de sites Seveso par département. A titre d'information, le département des Bouches-du-Rhône possède 68 sites Seveso (70 % des sites Seveso de la région PACA), le département du Nord 54 sites Seveso, la Seine Maritime 71 sites Seveso.

Les 10 départements les plus accidentogènes	Nb d'accidents répertoriés
BOUCHES-DU-RHONE	1099
NORD	975
SEINE-MARITIME	816
ISERE	801
RHONE	782
BAS-RHIN	633
HAUT-RHIN	527
MOSELLE	513
OISE	506
AIN	496

DOM/TOM	Nb d'accidents répertoriés
REUNION	101
MARTINIQUE	40
GUYANE	25
GUADELOUPE	17
NOUVELLE-CALEDONIE	9
SAINT-MARTIN	6
POLYNESIE FRANCAISE	6
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	1
SAINT-BARTHELEMY	1

En moyenne, 271 accidents sont à déplorer entre 1992 et 2016 pour chaque département français. Un département sur 2, a recensé plus de 235 accidents sur la même période (médiane).

Pour toute remarque / suggestion, pour signaler un accident ou pour obtenir l'autorisation d'utiliser ces données en vue d'une publication :

barpi@developpement-durable.gov.fr

Les résumés d'accidents enregistrés dans ARIA sont accessibles sur

www.aria.developpement-durable.gov.fr

